



Déclaration commune

La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme !

La situation sociale est grave : 5 millions de demandeurs d'emploi, 8 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées...

L'accroissement des inégalités et des injustices mine la cohésion sociale. L'absence de perspectives, un dialogue social insuffisant, provoquent interrogations et désarroi face à l'avenir.

Dans ce contexte, les organisations syndicales, ne peuvent rester indifférentes à l'utilisation de la situation sociale pour promouvoir certaines thèses dans le débat public comme le fait le Front national. La thèse de la préférence nationale est antinomique avec les valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'au pire.

Les organisations syndicales agissent quotidiennement pour rechercher et exiger des réponses face à cette situation sociale ; en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'égalité des droits... Leur action est portée par les valeurs qui sont celles du syndicalisme au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Les organisations syndicales CFTD – CGT – FSU – SOLIDAIRES – UNSA sont déterminées à empêcher l'instrumentalisation du syndicalisme par le Front national *qui n'est pas un parti comme les autres* et dont les orientations sont à l'opposé des valeurs qu'elles portent. Les organisations syndicales sont aussi garantes du respect de ces valeurs au sein de leurs organisations et par leurs militants.